

01.06.2004 - 09:12 Uhr

Consignes de IUSS pour les votations populaires du 26 septembre 2004 4 oui clairs et nets

Berne (ots) -

Lors de sa séance du 26 mai dernier, le Comité de l'Union syndicale suisse (USS) a décidé à l'unanimité de recommander 4 oui pour les objets qui seront soumis à votation le 26 septembre prochain. IUSS entend s'engager activement pour que ces revendications passent la rampe des urnes.

Le congé de maternité (allocations pour perte de gain en cas de maternité) est un bon compromis réalisé avec IUSAM qui avait toujours été opposé par le passé à ce genre de mesure. Ce projet prévoit que le régime des allocations pour perte de gain (APG) serve aussi à combler les lacunes antisociales qui existent encore en matière de protection de la maternité. La révision de loi sur les APG offrira désormais en cas de maternité une protection minimale à l'ensemble des mères exerçant une activité. Mais les conventions collectives de travail (CCT) pourront toujours aller plus loin que ce qui est prévu dans la loi. La solution qui nous est proposée est d'autant plus juste que cela fait des décennies que les travailleuses versent solidairement des cotisations dans la caisse des APG alors qu'elles n'en profitent en rien lorsqu'elles deviennent mères.

Les deux objets relatifs à la révision du droit de la nationalité concernent des personnes qui sont déjà des nôtres, parce qu'elles, voire leurs parents, ont grandi ici. Nombre de membres des fédérations de IUSS sont directement concernés. Faciliter la naturalisation des enfants de la deuxième génération (le 1er objet) comme de la troisième génération dès la naissance (le 2e objet) sont des dispositions qui, sous l'angle de l'intégration de ces personnes dans notre société, vont de soi. Il s'agit en effet de ne plus les priver des droits politiques, elles qui ont de fait des racines chez nous.

L'initiative populaire « Services postaux pour tous », au lancement de laquelle IUSS est partie prenante, demande un réseau d'offices postaux couvrant l'ensemble du pays, fiable et performant. Lui dire oui, c'est dire oui à une Poste suisse qui ne procède pas à toujours plus de suppressions de bureaux de poste et voit la qualité de ses services se dégrader continuellement. L'initiative demande aussi que la Poste continue à assurer des services de qualité dans les agglomérations et les régions périphériques. Et si nécessaire, mais uniquement si nécessaire, ce sera à la Confédération d'intervenir par le biais de subsides relativement modestes, des subsides qui seraient autant d'investissement judicieux d'un point de vue de politique régionale.

Natalie Imboden (031. 377 01 17), en charge de ce dossier à IUSS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information concernant le congé de maternité.

Vania Alleva (01. 295 16 63), en charge de ce dossier à IUSS, se

tient à votre disposition pour tout complément d'information concernant le nouveau droit de la nationalité.

Rolf Zimmermann (031. 377 01 21) en charge de ce dossier à l'USS,; se tient à votre disposition pour tout complément d'information concernant l'initiative « Services postaux pour tous »

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100475440> abgerufen werden.